



L'INFO-CDC Bulletin d'information

Et maintenant ? Où est passée la politique gouvernementale de l'action communautaire autonome ?

Depuis le 4 juin 2003, date de l'ouverture de la 1^{ère} Session de la 37^e Législature de l'Assemblée nationale, au moins une vingtaine de Projets de Loi ont été déposés. Pourtant, cette "avalanche" des Projets de Loi semble passer sous silence la politique gouvernementale de l'action communautaire autonome.

En effet, jusque-là, le gouvernement a déposé plusieurs Projets de Loi qui touchent de près ou de loin les organismes communautaires, notamment le Projet de Loi 34 sur le ministère du Développement économique et régional, qui fixe la création des CRÉ ou *Conférences régionales des Élus* (voir notre article de réaction) et la réorganisation des CLD. D'autres Projets de Loi importants tracent la vision gouvernementale sur plusieurs points; vision dont il faudra porter une attention particulière du côté du milieu communautaire. Qu'on pense notamment au Projet de Loi 25 sur les *Agences de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux*, touchant ainsi la réorganisation des CLSC; au Projet de Loi 32 qui modifie la Loi sur les *Centres de la petite enfance et les services de garde à l'enfance*, incluant une augmentation des frais des garderies de 5\$ à 7\$ qui fera mal aux familles à faible revenu; ainsi qu'au Projet de Loi 31, modifiant le *Code du travail* et le fameux Article 45, préjudiciable aux employés du secteur public déjà faiblement rémunérés. Tous ces Projets de Loi sont disponibles sur le site internet de l'Assemblée nationale⁽¹⁾ ou sur celui des *Publications du Québec*⁽²⁾ ou via le site internet de la CDC⁽³⁾. Vous trouverez la liste de ces adresses électroniques dans un encadré en page 5.

Et politique ...

Par ailleurs, à plusieurs reprises, les organismes

communautaires ont réclamé le respect de l'application de la Politique d'action communautaire par le nouveau gouvernement. Les échanges récents de correspondances entre le ministre de l'Emploi, de Solidarité sociale et de la Famille, monsieur Claude Béchar, et le Comité aviseur de l'action communautaire autonome, indiquent que plusieurs questionnements subsistent quant à l'application de cette Politique. On apprend notamment que le ministre relève des difficultés d'application du mode de soutien en appui à la mission globale des organismes communautaires, lorsqu'il note que "jusqu'à maintenant, les objectifs de cohérence et d'équité entre les organismes comparables n'ont été que très partiellement atteints.." et que "l'application transversale de ces objectifs demeure difficile sous le mode de financement actuel". Pourtant, le Comité aviseur, qui parle au nom des organismes communautaires, posait diverses questions au ministre, comme : quels sont les ministères et organismes gouvernementaux où l'on relève des difficultés d'application ? Quelles sont ces difficultés ? Quelles sont les explications données par les fonctionnaires des ministères sur ces difficultés ? Qu'advierait-il de l'accès au financement par projet ? Comment assurer la protection des sommes présentement allouées aux organismes communautaires autonomes ? Etc.

Bref, les échanges se poursuivent et le ministre devra certainement répondre aux questions du milieu communautaire et donner des indications claires sur les actions du gouvernement autant envers la reconnaissance et le financement des organismes communautaires autonomes, qu'envers la lutte à la pauvreté (application de la Loi 112).

Nouvelles du CA

Le 30 octobre dernier, les membres du CA ainsi que le personnel permanent de la CDC de Sherbrooke entreprenait une activité de Lac-à-l'épaule. Cet exercice de réflexion et de mise à jour des valeurs, de la mission, des objectifs et actions actuelles et futures faisait partie intégrante du plan d'action adoptée par la CDC lors de la dernière assemblée générale qui a eu lieu en avril 2003.

Cette rencontre organisée dans les locaux de l'organisme Élixir faisait suite à un premier Lac-à-l'épaule qui avait eu lieu les 21 et 22 mars 2003. Lors de la rencontre du 30 octobre, les participants-es ont discuté des points suivants : 1) les valeurs comme personne et comme gestionnaire; 2) le fonctionnement en conseil d'administration; 3) la gestion du personnel; 4) les liens de la CDC avec le milieu.

Cette journée a permis des balises claires qui serviront à l'élaboration de différentes politiques de

gestion touchant:

- ◆ Politique de soutien à la vie associative
- ◆ Politique de gestion du personnel
- ◆ Politique d'adhésion de la CDC aux organismes du milieu
- ◆ Politique de dons
- ◆ Politique d'achat et de dépenses des employés de la CDC

Dans ce numéro :

La réforme Audet-Normandeau	2
Participation au comité aviseur pour le PAL	3
Politiques municipales	3
La «réingénierie», c'est quoi au juste ?	4
Le communautaire tout en chiffre	5
Des nouvelles de nos membres	6 & 7 & 8
Calendrier de la CDC pour le mois de novembre	8

La réforme Audet-Normandeau de la gouvernance régionale et locale : “ Le communautaire, un acteur important du développement local, au service de la population sherbrookoise...pas seulement un spectateur en devenir... ”

Les Corporations de développement communautaire (CDC) de l'Estrie sont préoccupées par la réforme des structures locales et régionales de concertation et de développement (CLD, CRD). En effet, la création des Conférences régionales des élus (CRÉ) pourrait avoir comme effet d'exclure les représentantes(es) de la société civile et le milieu communautaire des lieux de décisions au sein de cette nouvelle structure.

Il faut rappeler que la création des CLD et CRD s'est fait dans une perspective de mobilisation territoriale de l'ensemble des acteurs et de décloisonnement des pratiques de développement local et régional. C'est-à-dire de permettre à différents acteurs du milieu de se retrouver autour d'une même table, avec chacun ses expertises et ses expériences de vie, pour réfléchir ensemble et contribuer à l'amélioration de la qualité de vie de toutes et tous, sur les bases d'une vision de développement humain, durable, soutenable et solidaire. Lequel développement global intègre les aspects sociaux, économiques, culturels, interculturels, communautaires, environnementaux et éthiques.

Le CLD de Sherbrooke, malgré ses imperfections comme tant d'autres structures, permettait déjà d'amorcer une réflexion stratégique commune qui devrait aboutir à une telle vision globale du développement de notre milieu de vie. Il faut penser que tout le travail accompli jusqu'ici ne sera pas vain, compte tenu du cadre, plutôt trop interprétatif, des propositions actuelles de réforme des instances locales et régionales du duo Audet-Normandeau du ministère du Développement économique et régional.

Message démobilisant à la société civile...

Par ailleurs, la formulation des CRÉ laisse des doutes quant à la véritable pertinence de laisser aux seuls élus municipaux toutes les marges de manœuvres nécessaires pour les réflexions et les décisions qui affecteront le développement à moyen et long termes de nos communautés. Non pas qu'on exprime un manque de confiance envers nos élus, bien au contraire, c'est une question d'équilibre du "jeu" des représentations démocratiques. On peut clairement présumer qu'en étant élus, les élus municipaux ont reçu la confiance de la population pour les postes qu'ils occupent déjà (Maires, préfets, conseillers municipaux, etc.).

Nous présumons aussi que ces personnes en ont déjà plein les bras à gérer leurs municipalités...Pourtant, la plus grande confiance que le gouvernement devrait faire envers les milieux locaux et régionaux c'est justement de donner plus de voix aux citoyens dans des instances assurément différentes de celles déjà occupées par nos élus. C'est à rappeler que certains pays européens ont, à juste titre, choisi de faire élire les personnes siégeant à des instances régionales afin de permettre d'avoir des niveaux de représentations différentes et d'éviter le cumul de postes, donc la démocratie " sur-représentative". "Encore d'autres structures nécessitant des élections, dont des dépenses ? Non, merci !", dirons certains. Toutefois, si le choix semble fait pour des structures à représentations indirectes, il faut s'assurer que la société civile occupe une plus grande place. Avec le projet de Loi présenté par le ministre Audet, ne lance-t-on pas un message démobilisant à la société civile, en ne lui permettant pas de pouvoir prendre une plus grande place aux tables de concertation locales et régionales ?

Il est donc légitime pour les CDC de s'interroger sur les effets néfastes potentiels de la réforme proposée. On sait fort bien que la présence du communautaire au sein de ces structures (CLD, CRD) permettait de garantir une démocratie directe et une démocratie participative de la part des organismes qui travaillent quotidiennement pour une meilleure qualité de vie dans nos communautés.

Comme d'autres CDC, la CDC de Sherbrooke ne privilégie pas à tout prix une structure plutôt qu'une autre. Il est clair cependant que les secteurs communautaires et associatifs veulent être reconnus pour ce qu'ils sont : des acteurs du développement des milieux de vie, pas uniquement des spectateurs ! La restructuration en cours devra en tenir compte, car le développement local passe nécessairement par l'implication intersectorielle réelle des acteurs en présence.

Franklin Assoumou Ndong
Agent de développement
CDC de Sherbrooke

N.B. Cet article est paru dans La Tribune du vendredi 14 novembre dernier dans la section «Opinions» sous le titre «*Quelle est la place de la société civile ?*»

Participation de la CDC au comité aviseur pour le PAL

La CDC de Sherbrooke a participé, le 7 novembre dernier, à une première rencontre du comité aviseur formé par le CLSC pour l'élaboration d'un Plan d'Action Local (PAL). La CDC ainsi que le ROC de l'Estrie sont invités à y participer pour y représenter les partenaires. En ce qui concerne la CDC, la CA a désigné Mme Maryse Ruel, coordonnatrice de la CDC, pour participer à ce comité.

Le comité aviseur, composé de professionnels de divers secteurs, de médecins et de représentants des partenaires communautaires, a pour principale mission de soutenir l'élaboration du plan d'action local au sein du CLSC.

À partir des objectifs et des activités définies dans le Programme national de santé publique, les régions du Québec, dont celle de l'Estrie, ont élaboré un Plan d'action régional en santé publique. Ce plan d'action régional a été terminé le 31 octobre dernier. À partir de ce plan, le CLSC doit piloter, en collaboration avec ses partenaires, l'élaboration d'un Plan local en santé publique pour le territoire de Sherbrooke.



Politiques municipales

Saviez-vous que la Ville de Sherbrooke travaille présentement à l'élaboration de diverses politiques? En effet, en plus de la politique culturelle qui a été adoptée récemment, la Ville de Sherbrooke travaille actuellement sur trois projets de politique soit : l'harmonisation des politiques familiales, l'élaboration d'une politique d'accueil et d'intégration des immigrants ainsi qu'une politique du sport et de l'activité physique. La CDC a participé à deux groupes de discussion, l'un portant sur les orientations à privilégier pour la politique touchant les immigrants et l'autre, sur le sport et l'activité physique.

Un plan de travail comprenant un échéancier est prévu pour chacune des politiques. Ainsi, pour la politique familiales, des consultations publiques se tiendront dans chacun des arrondissements entre le 14 et le 29 janvier 2004. Quant à la politique d'accueil et d'intégration des immigrants, il y aura consultation publique le 7 février pour tous les arrondissements. Quant à la politique du sport et l'activité physique, la CDC ne connaît pas encore l'échéancier.

Il est certain que la CDC s'informe régulièrement de l'évolution des travaux et vous communiquera toutes informations pertinentes portant sur le contenu des politiques et vous partagera également sa réflexion sur chacune d'elle.

La première rencontre à laquelle la CDC a participé, consistait essentiellement à travailler sur des outils et des moyens favorisant la mobilisation du personnel du CLSC et des partenaires du milieu pour la réalisation du PAL.

Ainsi, le 10 décembre prochain, les ressources et partenaires communautaires et institutionnels du milieu seront conviés à une rencontre qui permettra à tous de se familiariser avec la démarche en cours et compléter l'état de situation actuel en lien avec les objectifs et activités prioritaires dans le Plan d'action régional. Par la suite, différents comités ou table de concertation établiront une projection des activités à consolider ou à développer aux cours des trois prochaines années tout en identifiant un partage de responsabilités entre les divers partenaires qui seront impliqués.

Vous pouvez consulter le Plan national de santé publique ainsi que le Plan d'action régional aux adresse suivantes : www.msss.gouv.qc.ca/documentation/publications.html et www.rss05.gouv.qc.ca

Liste des rencontres d'échange des organismes communautaires

La CDC de Sherbrooke invite les organismes communautaires à venir à une rencontre d'échange sur les relations des organismes communautaires avec leur arrondissement qui aura lieu aux endroits suivants:

- Arrondissement Fleurimont (2)
à La Chaudronnée de l'Estrie
Mardi le 18 novembre 2003 à 13H30
au 470 rue Bowen Sud, Sherbrooke
- Arrondissement Mont-Bellevue (4)
au Carrefour Accès Loisirs
Mardi le 25 novembre 2003 à 13h30
au 172, rue Elaine-C.-Poirier, Sherbrooke
- Arrondissement Jacques-Cartier (6)
à la Salle André-Viger
Jeudi le 27 novembre 2003 à 13H30
au 372, rue Richard, Sherbrooke

N.B. Arrondissement Bromptonville (1) et Rock-Forest / St-Élie / Deauville (5) seront contactés bientôt pour déterminer une date et un lieu de rencontre.

N.B. La rencontre de l'arrondissement Lennoxville (3) a déjà eu lieu.

Des perspectives de financement qui peuvent être intéressantes pour des projets ayant traits à la protection de l'environnement

Le programme de financement communautaire d'ÉcoAction fournit un appui financier aux groupes communautaires pour des projets qui entraînent des résultats mesurables et positifs pour l'environnement.

ÉcoAction privilégie les projets qui protègent, réhabilitent ou améliorent l'environnement naturel et renforcent la capacité des collectivités de soutenir ces activités à l'avenir.

Les dates butoirs du programme de financement sont les 1er février et octobre de chaque année.

Pour obtenir plus d'information sur la présentation d'une demande au programme de financement communautaire d'ÉcoAction, sur le développement d'un projet et sur d'autres sources de financement, consultez leur site internet au :

www.ec.gc.ca/ecoaction/index_f.html.



La «réingénierie» de Jean Charest, c'est quoi au juste ?

Nous reproduisons en partie un texte de Lisette Dionne, paru dans l'édition d'octobre du Journal du Groupement pour la Défense des Droits Sociaux de Trois-Rivières (GDDS).

Le concept de «réingénierie» a été introduit au début des années 1990 dans les grandes firmes privées américaines dans le but de réviser en profondeur leur façon de fonctionner afin d'obtenir des profits spectaculaires. Plusieurs entreprises québécoises, dont les banques et les caisses populaires, ont mis à profit ce concept qui s'est traduit le plus souvent par des mises à pied massives.

Lorsque Jean Charest, premier ministre du Québec, parle de «réingénierie», son objectif est de revoir en profondeur le fonctionnement de l'État afin de réduire la taille de l'État.

Rappelons que c'est l'État qui a le pouvoir d'adopter des lois, d'établir des règles du jeu, afin d'éviter que les plus forts l'emportent sur les plus faibles. L'État joue un rôle important dans la redistribution de la richesse.

Par conséquent, vouloir réduire la taille de l'État, c'est donner une plus grande place à l'intérêt privé au détriment de l'intérêt collectif. De plus, vouloir réduire la taille de l'État, cela peut signifier d'éliminer une partie des ressources humaines et matérielles qui sont mises actuellement au service de la population.

Jean Charest veut réduire un supposé déficit de 3 à 4 milliards de dollars (3000 à 4000 millions \$) et veut également baisser l'impôt d'environ 1 milliard \$.

Or, c'est en percevant des taxes et des impôts que le gouvernement peut redistribuer la richesse collective. Les personnes les plus pauvres de notre société ne paient pas d'impôts compte tenu de la faiblesse de leurs revenus, alors à votre avis, qui gagnera à la mise en place d'une telle politique ?

Pour contrer ce mouvement qui met en péril les services publics et nos programmes sociaux, une coalition de différents mouvements sociaux s'est mise sur pied.

Le 6 octobre dernier, ils se sont rencontrés afin de s'entendre sur une plate-forme commune et déterminer des actions à mener. Le 21 octobre a lieu une première manifestation, sous le thème «Sonnon l'alarme» à Québec et dans les régions, dont l'Estrie. Mais ce n'est que le début des actions.

Nous appelons donc tous ceux et celles qui ont à cœur la préservation et l'amélioration de nos programmes sociaux de participer à ces actions. Si l'Institut économique de Montréal, le patronat et le Parti libéral sont actifs pour réduire la taille de l'État, il est à notre avantage de devenir nous aussi actifs pour protéger nos programmes sociaux.

La CDC vous tiendra informée des activités organisées par cette coalition et vous invitera à y participer le cas échéant.

LE COMMUNAUTAIRE TOUT EN CHIFFRE

Les chiffres qui suivent sont tirés d'une recherche beaucoup plus élaborée pilotée par la Table nationale des corporations de développement communautaire (TNCDC), en collaboration avec différents partenaires.

Certaines données ont été, à partir des répondants, extrapolées à l'ensemble des groupes communautaires autonomes du Québec (3800 groupes); ces extrapolations sont marquées par un astérisque. Pour consulter le document synthèse de cette recherche, nous vous invitons à consulter le site internet de la CDC au www.geocities.com/cdcsherb.

Extrait tiré du document résumé de la recherche «Les organismes communautaires autonomes du Québec : Bâtisseurs de solidarités!»

Le communautaire au Québec, en chiffres*, c'est ...(Extrait tiré de la page 1)

- ⇒ 3800 groupes;
- ⇒ Plus de 125 000 bénévoles et plus de 18 millions d'heures de bénévolat;
- ⇒ Autour de 300 000 membres;
- ⇒ Autour de 1 300 000 personnes profitant des activités ou services;
- ⇒ Autour de 25 000 emplois;
- ⇒ Des salaires moyens de 13 \$/h pour les emplois réguliers;
- ⇒ 100 millions \$ de revenus en autofinancement;
- ⇒ 350 heures par année consacrées en moyenne par groupe à la recherche de financement;
- ⇒ 600 millions \$ retournés dans l'économie locale ...
- ⇒ dont 400 millions \$ en salaires.

Conclusion (Extrait tiré de la page 9) « les idées fortes de la recherche et certains défis du communautaire»

Les groupes communautaires au Québec démontrent bien leur ancrage et présence dans le milieu local, par:

- ⇒ leurs membres;
- ⇒ leurs pratiques démocratiques;
- ⇒ leurs bénévoles;



- ⇒ les personnes profitant des activités ou services;
- ⇒ leurs assises territoriales;
- ⇒ leurs liens qu'ils entretiennent avec d'autres organisations du milieu.

Les services ou activités au sein des groupes communautaires sont:

- ⇒ ouverts et accessibles;
- ⇒ axés sur l'intervention en amont des problématiques (prévention et approche globale);
- ⇒ très variés au sein même des groupes, malgré une apparente spécialisation;
- ⇒ complémentaires d'un groupe à l'autre;
- ⇒ destinés prioritairement aux populations appauvries;
- ⇒ axés sur l'individu et son accompagnement tout au long du processus.

Les travailleuses et travailleurs du communautaire sont:

- ⇒ majoritairement des femmes;
- ⇒ de plus en plus jeunes;
- ⇒ de plus en plus instruits;
- ⇒ plus du quart sur des programmes d'employabilité;
- ⇒ sous-payés et bénéficient peu d'avantages sociaux tels que la retraite.

Les défis sont donc considérables particulièrement ceux touchant le roulement du personnel. Les besoins entourant l'accueil et la formation du personnel sont énormes. Le communautaire, c'est un réinvestissement majeur dans les économies locales. Mais le financement du communautaire demeure insuffisant et précaire. Une stabilisation du financement gouvernemental est nécessaire pour assurer la pérennité du milieu. La lutte pour la connaissance et la reconnaissance du communautaire demeure un enjeu pour les années à venir.

Adresses électroniques

(1)<http://www.assnat.qc.ca/fra/37legislature1/Projets-loi/Publics/index.htm>

(2)<http://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/home.php>

(3)<http://www.geocities.com/cdcsherb/>

DES NOUVELLES DE NOS MEMBRES

Le Réseau d'ami(e)s et RAAN déménagent

Veillez prendre note qu'à compter du 14 novembre, le bureau du Réseau d'ami(e)s de Sherbrooke et des environs de même que celui des aidants naturels (RAAN)

seront situés au 2634 rue Galt Ouest, à Sherbrooke. Le numéro de téléphone reste le même, soit le 562-2494.

Programme de formation pour les bénévoles et permanents des organismes communautaires et récréatifs de l'Estrie

Le Centre d'action bénévole de Sherbrooke offrent aux organismes un programme de formation destiné autant aux permanents(es) qu'aux bénévoles des organismes communautaires et récréatifs de l'Estrie.

PROGRAMME DE FORMATION

- .. Excel 1 (6h)
Le jeudi 20 novembre, 30\$ /pers.
- .. Communication efficace et relation interpersonnelle au travail **p** (6h)
Le mercredi 19 novembre, 30 \$/pers.
- .. Accompagner les membres de son équipe au jour le jour **p** (12h)
Le mardi et mercredi 25 et 26 novembre, 50 \$/pers.
- .. Word 3 **p** (6h)
Le vendredi 28 novembre, 30 \$/pers.
- .. Excel 2 (6h)
Le jeudi 4 décembre, 30\$ /pers.
- .. Excel 3 **p** (6h)
Le jeudi 11 décembre, 30 \$/pers.

- .. Access **p** (18h)
Les jeudis 8, 15 & 29 janvier, 80 \$/pers.
- .. Tirez profit de vos conflits **p** (6h)
Les mercredis 14 & 28 janvier, 30 \$/pers.
- .. Photo numérique **p** (3h)
Le jeudi 22 janvier, 15 \$/pers.

Veillez prendre note que le cours «tirez profit de vos conflits» qui devait initialement avoir lieu en mars a été devancé en janvier.

Pour vous inscrire ou pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Cécile Pouliot, au téléphone : (819) 823-0265 ou télécopieur : (819) 823-7549 ou courriel : formation@cabsherbrooke.qc.ca. Vous pouvez aussi consulter le site web du Centre d'action bénévole de Sherbrooke au www.cabsherbrooke.qc.ca.

Élixir et le comité Pratic-05 vous invitent à une conférence

Dans le cadre de la Semaine de la prévention de la toxicomanie (17 au 22 novembre 2003), le comité Pratic-05 (financé par le CLSC de Sherbrooke), en collaboration avec l'organisme communautaire Élixir, a décidé d'organiser une conférence. Madame Line Beauchesne, auteure du livre " *Comment parler des drogues à nos enfants ?* " viendra discuter et échanger avec les parents. En plus d'être auteure de plusieurs autres ouvrages et articles portant sur la prévention, Madame Beauchesne est professeure à l'Université d'Ottawa et elle-même mère de famille. La conférence, qui se veut accessible pour tous et toutes, vise à fournir des outils pratiques aux parents, intervenant-es et professeures qui sont préoccupés-es par le phénomène de la consommation chez les jeunes et qui veulent être mieux informés-es.

En matière de prévention de la toxicomanie, on sait depuis longtemps que les parents peuvent jouer un rôle important. Pourtant, plusieurs d'entre eux avouent se sentir un peu démunis quand il est question de drogues, ne sachant pas trop comment aborder le sujet avec leurs jeunes. C'est donc une occasion à ne pas manquer !

Cette conférence aura lieu le vendredi 21 novembre prochain à 19 h 00 au Vieux Clocher de Sherbrooke (1590 rue Galt Ouest). L'entrée est gratuite, mais il est préférable de vous procurer vos billets à l'avance afin de réserver vos places. Vous pouvez le faire en communiquant avec nous à Élixir au 562-5771. Bienvenue à tous et à toutes !

Offrez-vous un brin de folie

La Cordée, ressource alternative en santé mentale, vous invite à vous offrir un brin de folie en participant au cocktail dînatoire de la campagne de levée de fonds 2003-2004.

Encore aujourd'hui, vivre avec des problèmes de santé mentale est souvent synonyme de solitude, sinon d'isolement et ce, malgré le soutien des proches. En effet, il n'est jamais facile de partager une souffrance intérieure comme celle que peut provoquer un problème de santé mentale. Pourtant, le retour à l'équilibre et à la confiance en soi passe en grande partie par l'expression de cette souffrance et son accueil par des personnes ouvertes, compréhensives et attentionnées.

En Estrie, on peut compter sur La Cordée pour offrir cette écoute et aider les personnes à briser le mur du silence, mais pour remplir ce rôle essentiel, La Cordée a aussi besoin de votre soutien.

Le Cocktail aura lieu le jeudi, le 20 novembre 2003 de 17H00 à 20H00 au Centre d'Arts Sainte-Thérèse d'Avila, entrée au 15 rue Victoria (coin rue King Ouest).

Le coût du billet est de 60\$ (reçu d'impôt disponible). Pour réservation, veuillez communiquer avec Mme Marie-Céline Corbeil au (819) 565-1223

LOCAUX À LOUER

Solutions Budget Plus déménage dans ses nouveaux locaux, au 79, rue Wellington Nord, et souhaite se regrouper avec d'autres entreprises d'économie sociale et d'autres organismes communautaires. Une possibilité de cinq locaux de 664 pieds carrés à 1720 pieds carrés sont offerts. Une salle de réunion partagée et des services de photocopie seront offerts. Pour plus d'informations, contactez-nous au 563-0535.

JEUNES DU QUARTIER OUEST

En collaboration avec plusieurs partenaires, Famille Espoir a développé des activités intéressantes et stimulantes pour tous les types d'âge.

Au programme le samedi, de 10H00 à 11H30, et de 13H00 à 15H00

- ◆ pour les enfants âgés entre 4 et 9 ans: peinture à l'eau, internet, activités sportives et collectives;
- ◆ pour les enfants âgés entre 9 et 13 ans: peinture à l'eau, internet, activités spéciales organisées selon les besoins des jeunes.
- ◆ De plus, les mardis et mercredis, de 18H00 à 19H00, les jeunes de 9 à 13 ans auront la chance de participer à différentes activités organisées par des animateurs.

Pour information, appelez au 569-7923.

La Grande Table offre un POSTE de CHEF CUISINIER/E à temps plein 35 hrs/sem du lundi au vendredi.

La personne a la responsabilité de:

- la préparation des repas (150 repas / jrs)
- tenir l'inventaire
- la gestion de personnel en stage de travail.
- la personne doit être débrouillarde, flexible et à l'aise avec des personnes présentant des limites.

Le salaire se déterminera selon la compétence. L'entrée en fonction sera le 24 novembre 2003. Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Mme Ginette Valcourt
La Grande Table
1255, rue Daniel suite 111
Sherbrooke, (Qué) J1H 5X3

Un rappel de l'invitation du Centre des femmes de Lennoxville

Nous sommes un groupe de bénévoles qui aidons les femmes à réaliser leur potentiel. Nos services s'adressent aux femmes anglophones de la région de l'Estrie (Région 05).

ACTIVITÉS À VENIR

•Le 25 novembre à 18H30: Information concernant les mandats en cas d'incapacité et de délégation de pouvoirs. Pour plus d'information, veuillez communiquer au 564-6626.

N.B. Cette séance d'information se déroulera en anglais.

Le 5 décembre aura lieu une soirée 'Porte Ouverte' de 16h à 19h dans le but d'aider les femmes victimes de violence conjugale qui résident en hébergement.

Nous encourageons chaque personne qui vient nous visiter, à apporter des articles personnels qui peuvent être utiles pour ces femmes. (ex. kleenex, déodorant, shampoing, brosse à dents, pâte à dents, savon). Une petite collation vous sera servie. Venez nous voir au 257, rue Queen, suite 300, Lennoxville.



CDC DE SHERBROOKE

1255, rue Daniel, local 207
Sherbrooke (Québec) J1H 5X3

Téléphone : (819)821-5807
Télécopie : (819)822-6016

Courriel : cdcsherb@aide-internet.org
Site: www.geocities.com/cdcsherb

Le communautaire, un partenaire au cœur du développement local et social

Visitez notre site internet:
www.geocities.com/cdcsherb

Inauguration des nouveaux locaux du Carrefour Accès Loisirs

C'est le 6 novembre dernier, jour de son 17^e anniversaire, que le Carrefour Accès Loisirs inaugurerait sa nouvelle bâtisse, située au 172 rue Elaine-C.-Poirier. Plus d'une cinquantaine de personnes, dont une représentante de M. Jean Charest, Mme Julie Vinette, une représentante du député fédéral de Sherbrooke, Mme Sylvie Proulx, le président de l'arrondissement du Mont-Bellevue, M. Serge Paquin, ainsi que plusieurs membres, représentants d'organismes, employés et amis du Carrefour Accès Loisirs, étaient présentes.

L'acquisition de ces nouveaux locaux est une réussite en soi. Il s'agit de penser aux différents apports à la population; une bâtisse pouvant accueillir plus de gens, des locaux plus adéquats pour les activités au programme, un accès facile pour les personnes handicapées, un stationnement plus grand. De plus, le partage de l'immeuble avec d'autres organismes, tel Action Plus qui est copropriétaire et Québec en forme,

démontre bien notre désir d'entraide et notre esprit communautaire.

Pour l'événement, la grande salle était décorée avec plusieurs œuvres d'art, créées par les professeurs et les élèves du programme socioculturel du Carrefour Accès Loisirs, que les invités ont pu apprécier. Ont suivi les discours de la présidente du conseil administratif de l'organisme ainsi que celui de M. Serge Paquin qui a profité de ce moment pour remettre un chèque de 2000\$ provenant des profits de la fête champêtre.

Puis, pour terminer cet événement, une envolée de colombes symbolisant l'harmonie et l'espoir d'un avenir aussi valorisant au niveau de ses actions que gratifiant au niveau de ses réussites dans un quartier qui, nous le croyons bien, vaut la peine d'être soutenu.

FONDS D'AIDE DES CAISSES DESJARDINS

Nous vous rappelons que la **date limite** pour soumettre un projet au Fonds d'aide des caisses Desjardins est le **28 novembre 2003**.

Vous trouverez le dépliant et le formulaire à l'adresse internet suivante :

<http://pages.infinit.net/cdnation> ou en vous adressant à une des caisses populaires.

Vous pouvez contacter Madame Marie-Andrée Madore au numéro suivant : 563-5081 poste 225.

Calendrier de la CDC pour le mois de novembre

- ⇒ 4 novembre : Rencontre de discussion portant sur l'élaboration de la politique municipale d'accueil et d'intégration des immigrants
- ⇒ 6 novembre : Rencontre à Drummondville organisée par la TNCDC portant sur l'élaboration d'une politique de développement social
- ⇒ 7 novembre : Participation au Comité aviseur, comme représentant du milieu communautaire, pour le Plan d'Action Local (PAL) pour le territoire de Sherbrooke découlant du programme national de santé publique
- ⇒ 12 novembre : Participation à la tournée «L'autre Sherbrooke»
- ⇒ 17 novembre : Comité AdHoc sur l'ACA
- ⇒ 18, 25 et 27 novembre : Rencontre avec les organismes communautaires dans les arrondissements 2, 4, 6
- ⇒ 18 et 26 novembre : Rencontre du comité aviseur pour le PAL
- ⇒ 19 novembre : Comité sur la grande pauvreté à Sherbrooke
- ⇒ 20 novembre : Inter-CDC et Commission de développement social du CRD